

**PROCEDURES OPERATIONNELLES POUR LE CONTROLE SANITAIRE AU DEPART DE
L'AEROPORT DANS LE CADRE DU PLAN DE PREPARATION ET DE RIPOSTE CONTRE
L'EPIDEMIE DE FIEVRE HEMORRAGIQUE**

« EBOLA »

Table des Matières

- I. Description des rôles et responsabilités**
- II. Le contrôle sanitaire**
- III. Le Contrôle primaire**
- IV. Le Contrôle secondaire**
- V. Annexes**

Objectif

Le but du contrôle sanitaire à la sortie est de réduire et de ralentir la propagation internationale de la maladie à virus Ebola en identifiant les voyageurs qui peuvent être infectés ou exposés au virus Ebola. Le contrôle sanitaire joue un rôle important dans les efforts de contrôle de la maladie à virus Ebola. De plus, le contrôle sanitaire rencontre les obligations du Règlement sanitaire international lorsque l'Organisation Mondiale de la Santé déclare une urgence de santé publique de portée internationale.

I. Description des rôles et responsabilités

a. Le Ministère de la Santé

- i. Maintenir une équipe d'agents de santé pour effectuer le contrôle primaire
- ii. Fournir deux médecins ou infirmières expérimentés pour effectuer le contrôle secondaire
- iii. Fournir un médecin de surveillance pour superviser le contrôle primaire et secondaire
- iv. Veiller à ce que les agents de santé du contrôle primaire et secondaire aient un nombre suffisant de thermomètres sans contact, gel désinfectant, et kits EPI
- v. Acheter et ranger en sécurité les kits EPI pour le personnel du contrôle primaire et secondaire
- vi. Fournir le chlore aux stations de lavage des mains.

b. La Société d'exploitation de l'aéroport

- i. Fournir le formulaire de déclaration de santé
- ii. Rendre disponible les kits EPI [équipement de protection individuel] pour le personnel de l'aéroport et un placard pour la sécurisation du matériel technique
- iii. Fournir le kit informatique pour la statistique, l'analyse des données et la mise à jour de la liste des contacts
- iv. Maintenir les stations de lavage des mains

c. Les agents de santé du contrôle primaire

- i. Prendre la température de chaque personnel de l'équipe du jour et l'équipe de la relève avant et après le travail
- ii. Effectuer le contrôle primaire pour les employés de l'aéroport, ainsi que les passagers des vols internationaux et domestiques au départ

- iii. Effectuer le contrôle primaire pour les vols domestiques à l'arrivée
- iv. Veiller à ce que la Société d'exploitation reçoive les formulaires pour les passagers refoulés
- v. Veiller à ce que les lignes aériennes aient les informations le plus vite possible sur les passagers refoulés
- vi. Expliquer la raison du refoulement au passager et à la ligne aérienne, et agraffer une photocopie du formulaire de ceux qui sont refoulés dans le registre; donner le formulaire original à la Société d'Exploitation

d. Agents de sécurité à l'extérieur de l'aéroport

- i. Veiller à ce que les passagers se lavent les mains avec de l'eau qui contient le chlore avant d'entrer à l'aéroport
- ii. Ne pas laisser passer les gens sans billet d'avion (sauf ceux qui accompagnent leurs enfants de moins de 18 ans)

e. Agents de sécurité à l'intérieur de l'Aéroport

- i. Ranger les kits EPI et les provisions utilisées pour le contrôle sanitaire derrière le bureau du contrôle primaire, et les garder en sécurité
- ii. Veiller à ce que les passagers aient un formulaire rempli avant de s'approcher du contrôle primaire. Aider les passagers à remplir les formulaires, si nécessaire
- iii. Maintenir qu'il y a seulement entre 3-5 passagers à la fois près du contrôle primaire
- iv. Veiller à ce que les passagers gardent leurs bagages à leurs côtés

f. Les compagnies aériennes

- i. Ne laisser embarquer/enregistrer aucun passager sans formulaire
- ii. Ne pas accepter les formulaires sans cachet et aussi sans température

- iii. Donner les formulaires de déclaration de santé des passagers à la Société d'Exploitation

II. Le contrôle sanitaire

a. Considérations

- i. Vérifier avec l'équipe de la veille tous les événements qui se sont passés pendant leur tour
- ii. Agrafier la photocopie du formulaire au registre des passagers refoulés et soumettre les originaux à la Société d'Exploitation
- iii. Vérifier qu'il y a un nombre suffisant de formulaires par rapport au nombre de passagers et employés chaque jour.
- iv. S'assurer de la disponibilité des matériaux, y compris les thermomètres sans contact, le chlore, du gel désinfectant et d'autres consommables
- v. Vérifier qu'il y a un minimum de trois kits EPI dans la boîte qui se trouve au contrôle primaire, y compris les gants imperméables, pour le tour de service
- vi. Désinfecter les stylos régulièrement avec du gel désinfectant
- vii. Vérifier l'horaire des vols de la semaine et demander la confirmation des arrivées et départs avec la Société d'Exploitation
- viii. Confirmer la disponibilité des zones d'isolement

b. Procédures

- i. Les passagers doivent se laver les mains avec de l'eau qui contient du chlore avant d'entrer à l'aéroport
- ii. Les passagers recevront les Déclarations de Santé des agents de sécurité
- iii. Les passagers sont encouragés de remplir les formulaires de Déclaration de Santé avant de se mettre en rang pour le contrôle primaire
- iv. Le contrôle primaire

1. *NB: Il est recommandé aux agents de santé de*
 - Porter toujours des gants et des bavettes
 - garder une distance aussi loin que possible des passagers (l'idéal d'un mètre ou plus de distance) en faisant les fonctions du contrôle
 - nettoyer les stylos souvent avec du gel désinfectant
 - disposer d'un document de définitions des cas suspect et confirmé d'Ebola (Annexe A)
2. Un des agents de santé va travailler avec la caméra thermique pour surveiller les personnes (voyageurs ainsi que des employés de l'aéroport) qui entrent dans l'aéroport
3. Pour éviter un attroupement au bureau du contrôle primaire, les agents de sécurité doivent veiller à ce que les passagers se mettent en rang
4. Ces agents de sécurité peuvent assister le passager pour remplir la déclaration de santé, mais seulement les renseignements généraux (par exemple noms, dates de naissance, numéro de passeport, etc.)
 - Ceux qui aident avec les passagers à remplir les formulaires et devront aussi porter les EPI
 - Ceux qui aident avec la circulation des passagers devront aussi porter les EPI
5. Les agents de santé poseront les questions sur la santé et la possibilité d'avoir eu du contact avec un cas connu ou suspect d'Ebola
6. Les agents doivent exiger que les Déclarations de Santé soient remplies par les passagers
 - Si un passager n'est pas capable de remplir la déclaration lui-même, les agents de santé ou les agents de sécurité peuvent l'aider à remplir la fiche
7. Les agents de santé du contrôle primaire devront :
 - Surveiller le passager pour les signes visibles de maladie
 - Demander si le passager avait des symptômes dans les dernières 48 heures

- Demander si le passager avait des risques d'exposition, tel que le contact avec un cas connu ou suspect d'Ebola
 - Prendre la température du passager et la noter sur le formulaire de Déclaration de Santé
8. Si le passager a une température normale (36,5 °C à 37,5 °C) et n'a pas de signes visibles de maladie, et ne signale aucune exposition ou contact avec un cas connu ou suspect d'Ebola, le passager est autorisé à voyager (aucun facteur de risque)
9. Si le passager a une température supérieure ou égale à 38°C et n'a pas de signes visibles de maladie, mais le passager a un facteur de risque, il faut l'envoyer au **contrôle secondaire**—et cela qu'il soit identifié à l'entrée de l'aéroport ou en porte d'embarquement.

- Rédiger un bref rapport dans le registre, tels que le nom du passager, son numéro de passeport et de téléphone, ses coordonnées, et la raison de son envoi au contrôle secondaire. Agrafer la photocopie au registre ainsi que le formulaire du contrôle secondaire si le passager est finalement refoulé

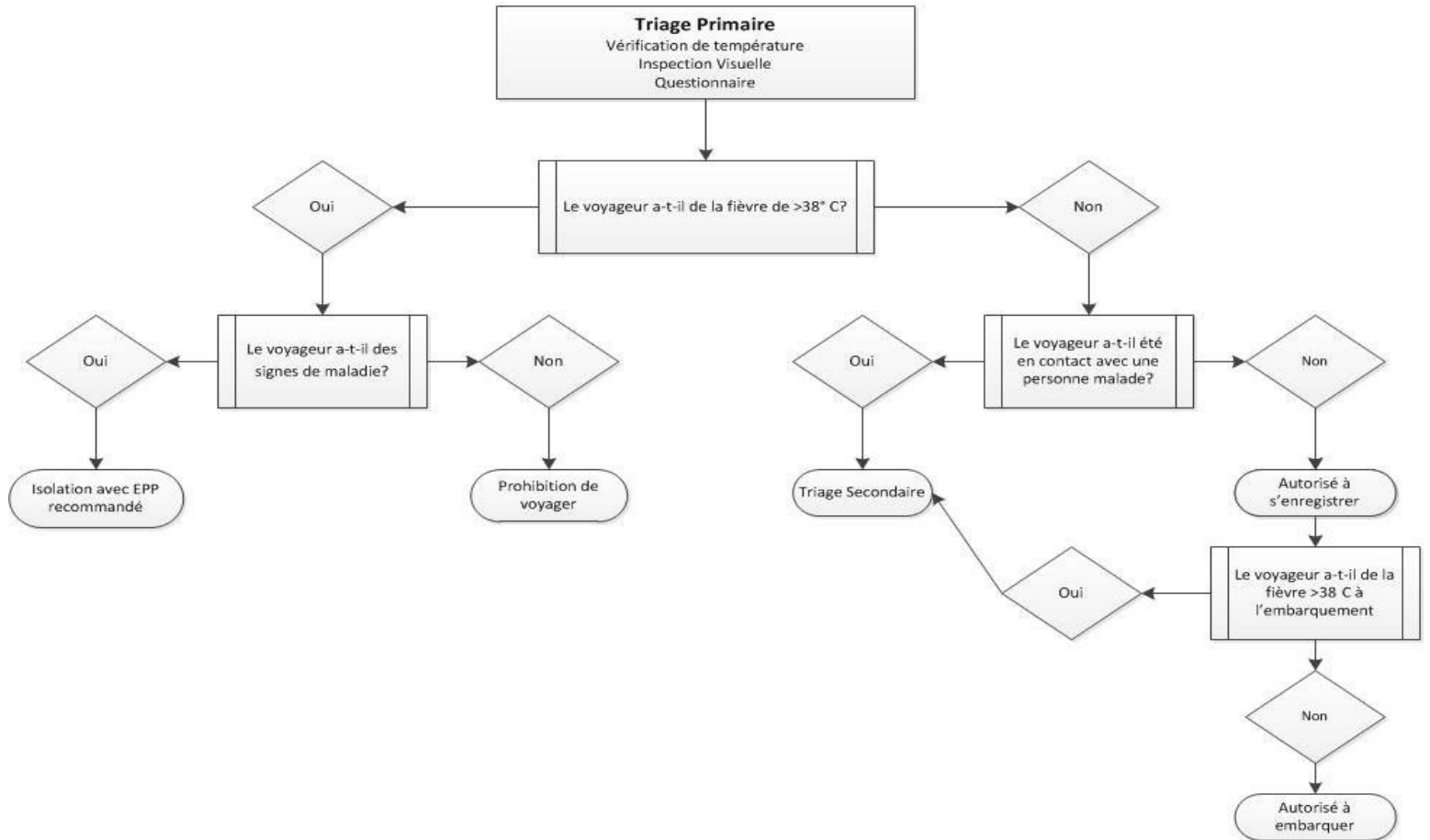
Si le passager n'est pas considéré comme cas suspect d'Ebola mais toutefois ne peut pas être autorisé de voyager:

- Donner au passager une lettre (Annexe B) pour expliquer les motifs de son refoulement et donner des informations sur les prochaines étapes
- Informer le comptoir d'enregistrement ou d'embarquement de la compagnie aérienne et donner un document (Annexe C) avec le nom du passager, le numéro du passeport, ainsi que les coordonnées et la température
- Les compagnons de voyage du passager malade ont l'autorité de voyager s'ils n'ont pas de fièvre, n'ont pas

de signes visibles de maladie, et ne signalent pas qu'ils ont un facteur de risque

- Les agents de santé du contrôle primaire et le médecin du contrôle secondaire devraient immédiatement mettre un kit (Annexe E) et accompagner le passager dans la zone d'isolement apprêtée à cet effet (éloigner d'autres personnes à proximité)
- L'agent de santé et le médecin du contrôle secondaire devraient:
 - i. Contacter le bureau de régulation et demander une ambulance pour transporter le malade au centre désigné pour l'évaluation
 - ii. L'agent de santé doit limiter ses contacts avec le malade et les autres passagers quand il/elle porte les EPI, et attendre l'arrivée de l'ambulance
 - iii. Les agents de sécurité devraient diriger le trafic des passagers loin de la zone d'isolement
 - iv. Un autre agent de santé devrait amener les compagnons du malade (s'il y en a) au contrôle secondaire pour être informé de ce qui se passe
 1. Ces compagnons seront refoulés quand ils sont peut-être un contact asymptomatique d'un cas suspect car c'est un facteur de risque
 2. Donner au passager malade et ses compagnons une lettre (Annexe B) pour expliquer la raison du refoulement et les prochaines étapes
 3. Informer le comptoir d'enregistrement ou de l'embarquement de la compagnie aérienne et donner-le un document (Annexe C) avec le nom du passager, le numéro du passeport, ainsi que les coordonnées et la température

c. Procédure du contrôle sanitaire au départ de l'Aéroport



BRC

III. Annexes

a. Définitions de cas d’Ebola / Facteurs de risque potentiels

- i. **Personne suspecte (PS):** une personne qui a les symptômes apparents et aussi les facteurs de risques ci-après :
 1. Critères clinique y compris une fièvre au-delà de 38.6° C, et aussi les symptômes tels que des maux de tête sévères, douleurs musculaires, vomissement, la diarrhée, douleurs abdominales ou une hémorragie inexplicable
 2. Facteurs de risque épidémiologique pendant les derniers 21 jours avant la manifestation de symptômes telles que le contact avec le sang ou d’autres sécrétions du corps et aussi contact avec le cadavre d’un cas connu ou suspect; résider ou avoir transité dans une zone à transmission active d’Ebola ; ou d’être une personne qui a des contacts direct avec les chauves-souris ou des primates non humain des zones endémique.
- ii. **Cas probable:** une personne suspecte (PS) porteuse de facteurs de risques y compris l’exposition à des risques élevés ou faibles (ci-dessous)
- iii. **Cas confirmé:** un cas confirmé d’infection du virus Ebola avec des preuves de diagnostic fait au laboratoire
 1. **Niveau d’exposition aux risques:** le niveau d’exposition aux risques comporte :
 - a. **Risque élevé d’exposition :** une exposition à haut risque comporte ce qui suit :
 - Percutanée (par exemple une pique d’aiguille) ou l’exposition aux muqueuses touchées par le sang ou des sécrétions humaines d’un malade d’Ebola
 - Contact direct avec la peau ou l’exposition au sang ou sécrétions d’un cas d’Ebola sans être protégé par un équipement de protection individuel (EPI)

- Personnel travaillant avec le sang ou des sécrétions humaines d'un cas confirmé sans protection appropriée par un kit EPI ou précautions biomédicales
 - Contact direct avec un cadavre sans protection appropriée dans un pays à épidémie d'Ebola (voir le site : www.cdc.gov/vhf/ebola/outbreaks/)
- b. **Risque faible d'exposition:** une exposition à faible risque comporte ce qui suit :
- Contact d'une maison ayant abrité un malade d'Ebola
 - Autres contacts avec un cas d'Ebola dans un centre de santé ou milieux communautaires.

iv. Un contact étroit est défini comme suit :

1. Ayant une distance approximative d'un mètre d'un cas d'Ebola, ou d'avoir séjourné dans la même pièce d'un malade pendant une période prolongée (par exemple agents de santé ou membre de famille ou de ménage) sans porter l'équipement de protection individuel (EPI) (voir la recommandation de prévention et de contrôle des infections – ANNEXE D)
2. Ayant un bref contact (par exemple salutation à la main) avec un malade d'Ebola sans porter l'équipement de protection individuel (EPI)

***NB :** Brèves interactions tel que marcher aux côtés d'une personne ou se déplacer dans un centre de santé ou hôpital ne constitue pas de contacts étroits*

v. **Une exposition inconnue :** c'est après avoir été dans un pays où sévit l'épidémie dans les derniers 21 jours et n'avoir eu aucune exposition élevée ou faible

b. Lettre aux passagers refusés au voyage (SPECIMEN)

AVIS DE REFUS DES AUTORITES SANITAIRE

Instructions sur le dépistage des voyageurs au départ

Information sur le voyageur :

Nom : _____

Prénom : _____

Nationalité : _____

N° passeport : _____

Adresse : _____

Contact : _____

Date: ____/____/____

Aéroport: _____

Compagnie : _____

N° vol: _____

Vous avez été évalué :

- vous avez séjourné dans un milieu où sévit la maladie à virus Ebola
- vous avez été en contact avec des personnes porteuses du virus Ebola
- vous présentez un ou des symptômes liés au virus Ebola
- vous avez de la température égale ou au-delà de 38°C ce jour

Vous n'êtes pas autorisé à voyager aujourd'hui en raison de vos symptômes et nous vous recommandons :

- de contacter un médecin si vous avez de la fièvre de 38° C ou plus.
- de contacter le centre d'appel Ebola si vous avez de nouveaux symptômes, ou si vos symptômes s'aggravent.

Vous êtes autorisé de voyager quand vous n'aurez plus ces symptômes.

Lors de votre retour à l'aéroport vous devrez présenter ce document au personnel de santé de l'aéroport

Fait en 2 exemplaires le : _____ à _____

L'agent sanitaire

Le passager

BROUILLON

c. Lettre aux compagnies aériennes en ce qui concerne le passager refoulé du voyage (SPECIMEN)

Fait à _____, le _____

A l'attention de

Les agents du contrôle sanitaire de l'aéroport ont émis un avis de refus de présentation à l'enregistrement de votre compagnie, dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Ebola, pour le passager suivant :

Information sur le voyageur :

Nom : _____

Prénom : _____

Nationalité : _____

N° passeport : _____

Adresse : _____

Contact : _____

Date: ____/____/____

Destination: _____

Compagnie : _____

N° vol: _____

Son évaluation a porté sur :

- séjour dans un milieu où sévit la maladie à virus Ebola
- contact avec des personnes porteuses du virus Ebola
- présentation d'un ou des symptômes liés au virus Ebola
- température égale ou au-delà de 38°C ce jour à savoir °C.

Nous vous sollicitons afin de suspendre son billet et de pallier dans la mesure du possible à d'éventuels frais liés à un changement de date.

Veillez recevoir, Monsieur, Madame, notre franche collaboration

Le Responsable de la cellule du Contrôle Sanitaire

BROUILLON